



Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien, Parcours Ecologie urbaine et Biodiversité

Présentation et Objectifs

La législation française et européenne impose de nouvelles normes environnementales dans l'usage des pesticides. Les collectivités ainsi que les entreprises privées ou les bureaux d'étude prennent en compte des méthodes alternatives de gestion des aménagements paysagers, de conception et d'entretien dans une optique de développement durable tout en respectant la charte pour l'environnement et les objectifs de maintien et de préservation de la biodiversité mis en oeuvre depuis la convention initiale de Rio (1992). Ce projet est destiné à former des futurs cadres positionnés entre l'ingénieur et le technicien dont la fonction consistera à améliorer qualitativement la gestion des aménagements paysagers privés ou publics, à proposer des méthodes alternatives de gestion et d'entretien.

Ils seront des acteurs de la valorisation des potentiels esthétiques, écologiques et économiques des patrimoines bâtis et végétaux, au service des utilisateurs d'aménagements paysagers urbains ou périurbains, historiques et contemporains.

Pour cela, les étudiants seront formés dans la perspective du développement durable :

- dans les domaines de l'analyse des sites, des usages et des perspectives d'usage possibles sur les aménagements concernés, existant ou à concevoir. Ils pourront, ainsi, déterminer les potentiels et fragilités des sites dans une optique de gestion intégrée, à l'aide d'outils comme la gestion différenciée, la lutte biologique, etc.

- dans la conception et la mise en oeuvre de politiques de gestion

* conception de stratégies d'entretien respectueuses de l'environnement, adaptées aux caractères et usages des aménagements.

* application de techniques d'entretien pertinentes et novatrices, favorisant l'utilisation de ressources renouvelables et préservant l'environnement

* analyse des résultats techniques, esthétiques, financiers des opérations.

Les apprentis sont formés à l'analyse, la conception et la gestion des aménagements paysagers, urbains et péri-urbains, ainsi qu'à la mise en place d'un plan de gestion raisonnée au sein des collectivités ou des structures privées, dans la perspective du développement durable et du maintien de la biodiversité.

Prérequis/Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un DEUG/2e année de licence, DUT, BTS, BTSA ou DEUST
- Dépôt du dossier sur l'application en ligne de l'UGA
- Admissibilité sur dossier et entretien
- Recherche d'une entreprise d'accueil pour l'apprentissage à effectuer dès que possible
- Admission définitive après signature du contrat d'apprentissage



Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien, Parcours Ecologie urbaine et Biodiversité

Programme détaillé

UE Analyse du paysage et biodiversité 90h - 9 crédits

Compétences visées

Appréhender et analyser et le contexte social, environnemental et historique dans lequel se trouve un aménagement.

UE Périphérie professionnelle 130h - 12 crédits

Compétences visées

Communiquer auprès de clients, de partenaires, de décideurs en utilisant des outils informatiques, des techniques de communication dans le respect de la législation du paysage et des marchés publics.

UE Gestion durable des espaces végétalisés 180h - 15 crédits

Compétences visées

Conduire des opérations de gestion et de maintenance du végétal et des infrastructures.

UE Mission en entreprise 15 crédits

Descriptif

Mise en œuvre des compétences professionnelles vues précédemment.

UE Projet Tuteuré 80h – 9 crédits

Descriptif

L'objectif des projets tuteurés est de mettre les étudiants en situation professionnelle : élaboration d'une problématique avec l'étude d'un contexte et proposition de solutions cohérentes.

Le but est de développer le travail en équipe, l'autonomie, la rédaction d'un document synthétique et sa présentation orale. Ce projet permet, entre autres, de développer les capacités professionnelles suivantes :

- Prendre en compte les éléments de contextes géographique, historique, social, économique et culturel du site
- Prendre en compte les caractéristiques écologiques du site en vue des décisions d'action et de gestion
- Mobiliser les instruments réglementaires s'appliquant au site
- Recueillir et analyser la demande du commanditaire, des usagers
- Communiquer et justifier une proposition et son coût estimatif

D'une durée de 80h, le déroulement est le suivant : présentation de la problématique aux tuteurs pédagogiques accompagnant le projet en janvier, étude, rencontre et recherche en mars et, enfin, rédaction du document et soutenance orale en mai.

Le projet tuteuré fait l'objet d'une note sur le document écrit et une autre pour la soutenance pour un total de 9 ECTS.



Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien, Parcours Ecologie urbaine et Biodiversité

Secteurs d'activité

Les métiers visés s'exercent :

- Dans des bureaux d'étude : conseiller-assistant du chef de projet (architecte paysagiste), chargé de l'analyse du site, de la validation du projet (faisabilité technique, économique et rationalité de l'entretien), élaboration de plan de gestion et de calendriers annuel d'entretien
- Dans des collectivités territoriales (85 000 emplois actuels dans le secteur espaces verts) : adjoint d'un chef de service, ingénieur, chargé de la validation de projets conçus par un bureau d'étude (en régie ou en marché), de la conception de plans de gestions, de la mise en oeuvre et du suivi de l'entretien (en régie ou en marché)
- Dans des entreprises de paysage (85 000 emplois actuels, source : UNEP 2011) : cadres en services administratifs répondant à des appels d'offre ; chefs de chantiers, conducteurs de travaux dirigeant sur le terrain des opérations de maintenance d'espaces paysagers

Partenariat

Lycée horticole Grenoble Saint-Ismier

Lieux de formation

Campus Université Grenoble Alpes à Saint-Martin d'Hères
Lycée Horticole à Saint-Ismier

Rythme et durée de la formation

567 heures

Voir calendrier joint

Coût de la formation

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, la formation est gratuite pour l'apprenti-e.

Employeur privé : La prise en charge s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise. Pas de reste à charges pour les entreprises du privé.

Employeur public : Coût de 6700€, les collectivités territoriales bénéficiant d'une prise en charge partielle du coût de la formation via le CNFPT.

Coût minimal public pour les fonctions publiques d'Etat et Hospitalière correspondant à 50% du coût France Compétence ou s'il n'existe pas à 50% du coût d'amorçage de 8300 €.



Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien, Parcours Ecologie urbaine et Biodiversité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Référent handicap de l'UFR de Chimie Biologie : Sylvie CANAVESIO

sylvie.canavesio@univ-grenoble-alpes.fr

Référent handicap de l'UGA : Bénédicte GALLIOZ - accueil.sah@univ-grenoble-alpes.fr

Référent handicap du CFA : Isabelle CHEVILLARD - isabelle.chevillard@formasup-ida.com

Modalités d'Evaluation :

Contrôle continu.

Rapport écrit et soutenance oral

Modalités d'enseignement :

Présentiel

Moyens Pédagogiques :

L'apprenti est co-responsable et co-constructeur de son apprentissage

Référent pédagogique pour chaque apprenti

Retours d'alternance à chaque retour en période de formation

Contacts :

CFA FormaSup Isère Drôme Ardèche - Téléphone : 04 76 84 56 52 - Email : info@formasup-ida.com

Site de formation UGA Campus de Saint-Martin d'Hères, Bâtiment C de Biologie, 2231 rue de la Piscine, 38400 Saint-Martin d'Hères

Service Apprentissage DFCA – UGA, Bâtiment Pierre Mendès France, 151 rue des Universités, 38400 Saint-Martin d'Hères – Téléphone : 04 57 04 11 90 - Email : fc-sts@univ-grenoble-alpes.fr